

Bien vivre à

Mars 2019



## SOMMAIRE

Le Mot du Maire  
Réseau 31 : service public de l'Eau et de l'Assainissement  
Recette du mois  
Inscriptions sur les listes électorales  
Ces plantes de montagne qui nous font du bien  
Annulation concert gospel  
Ouverture de la pêche  
Un nouveau boulodrome  
Changement d'heure  
Prévention routière : des radars pédagogiques pour sensibiliser les conducteurs  
Cérémonies du 19 mars 1962  
Médiathèque  
Agenda des associations  
Nouvelles du RPI



Travaux d'urbanisation du Latéral



Réalisation de la piste cyclable



Illuminations de l'église

## Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac  
Hélène Certain Madern  
Albert Cigagna  
Délia Sartor  
Eric Tritz

## Rédaction administrative

Maryse Bordes  
Nathalie Mailleau

*Imprimé par la Mairie de Mazères-s/-Salat*



Illuminations de la Mairie

## LE MOT DU MAIRE

NON À LA VIOLENCE, NON À LA HAINE !

OUI AU BIEN VIVRE ENSEMBLE !

Mes chers concitoyens,

Ces dernières semaines nous avons assisté à une augmentation de la violence, des actes antisémites, racistes, homophobes. Une poignée d'extrémistes salissent les murs, les cimetières, les lieux de culte, les monuments, les vitrines de certains magasins.

Carole Delga, Présidente de la région Occitanie a reçu un courrier le 15/02/2019 contenant des propos injurieux, antisémites et des menaces de mort. En tant qu' élu je l' ai assuré de mon soutien, de ma solidarité et de mon indignation. Je lui ai indiqué ma détermination pour être à ses côtés et de tous ceux qui s' engageront pour mener les batailles contre ce fléau qui fait resurgir le spectre de la peste brune et des années noires. Ceci rappelle les pages sombres de notre histoire en France et en Europe. Ces actes mettent en cause le vivre ensemble.

Les responsables de ces actes n' ont rien à voir avec la colère sociale qui s' exprime actuellement dans le pays. Comme toujours certains tentent de dévoyer l' exaspération populaire en faisant de « l' Autre » le bouc émissaire des problèmes de nos concitoyens. Non, ce n' est pas à cause des juifs, des immigrés, des réfugiés, des chômeurs si les usines ferment, si le pouvoir d' achat baisse, si les retraites diminuent ou si les maternités ferment. C' est le système qui génère l' inégalité, c' est à lui qu' il faut s' attaquer.

Rien ne peut justifier de telles pratiques, c' est intolérable, honteux ! Il n' est pas question de banaliser de tels actes. Leurs auteurs et ceux qui les encouragent quels qu' ils soient, doivent être retrouvés, jugés et sévèrement condamnés. La seule réponse citoyenne c' est de lutter contre la xénophobie, le racisme, l' antisémitisme, l' homophonie, pour le respect et le droit à la différence.

Les élus de la République doivent être respectés. Ils tiennent leur légitimité de l' expression du suffrage universel, du vote de nos concitoyens, des règles démocratiques déterminées par la loi.

Une réponse collective citoyenne s' impose pour défendre nos valeurs de liberté, d' égalité, de fraternité aujourd' hui menacées. Je vous appelle à vous indigner, à vous exprimer, à agir, à participer à toutes les initiatives pour un avenir de paix et de liberté.

Martin Luther King disait :

*« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots. »*

Bien à vous,

Jean-Claude Dougnac

L'eau est un bien commun donc d'aucune manière une marchandise. Elle va devenir une ressource de plus en plus rare. La gestion représente donc un véritable défi : comment assurer à chacun une qualité d'eau adaptée à ses besoins, de bonne qualité et dans les conditions financières satisfaisantes ?

En France la distribution de l'eau potable est un service public confié aux collectivités locales qui en déterminent librement leur mode de gestion.

Depuis 2010, notre commune a transféré la gestion de l'eau et de l'assainissement au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne « Réseau 31 ».

L'eau est un droit individuel fondamental mais aussi un patrimoine commun qui mérite un service public. L'objectif est de mettre en place une organisation assurant l'accès de tous à la ressource dans des conditions d'égalité.

Les textes européens et français sur l'eau imposent aux collectivités de lourds investissements, incontournables à un moment où les finances locales sont affectées par les réductions drastiques des dotations de l'Etat. Dans ce contexte, une solidarité

renforcée entre les collectivités est la solution la plus efficace.

Notre village vient d'être doté par le Réseau 31, d'une nouvelle station d'épuration qui est en fonctionnement. Le coût est important 1.140 million d'euros. Le service public au travers de la solidarité territoriale a permis sa réalisation. Mais il va également permettre de maintenir la stabilité du prix du m<sup>3</sup>.

Pour notre commune réaliser seul en régie un tel projet, aurait été mission impossible. Il aurait conduit à une augmentation du prix du m<sup>3</sup> non maîtrisée et insoutenable pour vous usagers de l'eau et de l'assainissement.

Le conseil syndical de Réseau 31 a fixé les objectifs approuvés par les élus des communes adhérentes : « Nous avons choisi de renforcer la solidarité territoriale en offrant les mêmes services sur les territoires pour le même tarif » a déclaré Sébastien Vinci, le Président.

La mise en place des tarifs uniques pour l'eau et l'assainissement sera effective en 2022.

### **EVOLUTION DES TARIFS A MAZERES**

**◆ Eau :**

⇒ La part fixe augmentera de 58.70 € en 2018 à 78 € en 2022

⇒ Le m<sup>3</sup> baissera de 1.28 € en 2018 à 1.03 € en 2022.

**◆ Assainissement :**

⇒ La part fixe augmentera de 63.20 € en 2018 à 78 € en 2022

⇒ Le m<sup>3</sup> : 1.02 € en 2018 à 1.05 € en 2022.

Votre facture pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>

Eau :	2018 : 271.32 € TTC
	2022 : 260.04 € TTC
Assainissement :	2018 : 237.16 € TTC
	2022 : 257.40 € TTC
Eau + Assainissement:	2018 : 508.48 € TTC
	2022 : 517.44 € TTC

L'augmentation de la facture de 8.96 € TTC soit 1.73 % en 3 ans

La solidarité, la péréquation tarifaire, la gestion publique démontre toute son efficacité.



### **MAZERES SUR SALAT**

Investissements 2018/2019

. Station d'épuration :	1 140 000.00 € HT
. Renouvellement réseau eau au latéral :	80 000.00 € HT
. Extension du réseau assainissement au latéral :	110 000.00 € HT
<b>TOTAL :</b>	<b>1 330 000.00 € HT</b>

# La politique tarifaire de RESEAU31

## Les tarifs à venir pour Mazères sur Salat

Evolution d'une facture type de 120 m3

	Nb	2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022	
		PU	Total														
<b>Mazères sur Salat</b>																	
<b>Eau Potable</b>																	
Part fixe	1	48,70 €	48,70 €	49,28 €	49,28 €	54,50 €	54,50 €	58,70 €	58,70 €	58,80 €	58,80 €	56,90 €	56,90 €	71,00 €	71,00 €	78,00 €	78,00 €
Part variable	120	1,45 €	174,00 €	1,47 €	176,40 €	1,36 €	163,20 €	1,28 €	153,60 €	1,20 €	144,00 €	1,22 €	136,40 €	1,04 €	124,80 €	1,03 €	123,60 €
Redevance prélèvement	120	0,043 €	4,92 €	0,042 €	5,04 €	0,043 €	5,16 €	0,044 €	5,28 €	0,044 €	5,28 €	0,044 €	5,28 €	0,044 €	5,28 €	0,044 €	5,28 €
Redevance pollution	120	0,310 €	37,20 €	0,315 €	37,80 €	0,320 €	38,40 €	0,330 €	39,60 €	0,330 €	39,60 €	0,330 €	39,60 €	0,330 €	39,60 €	0,330 €	39,60 €
TVA	5,5%		14,57 €		14,77 €		14,37 €		14,14 €		13,84 €		13,54 €		13,24 €		13,56 €
Sous-total eau potable			279,39 €		283,29 €		275,73 €		271,32 €		265,52 €		259,72 €		253,92 €		260,04 €
<b>Assainissement</b>																	
Part fixe	1	53,00 €	53,00 €	54,10 €	54,10 €	57,20 €	57,20 €	59,20 €	59,20 €	59,10 €	59,10 €	75,00 €	75,00 €	76,50 €	76,50 €	78,00 €	78,00 €
Part variable	120	0,93 €	111,60 €	0,95 €	114,00 €	1,03 €	123,60 €	1,02 €	122,40 €	1,02 €	122,16 €	1,03 €	123,00 €	1,05 €	125,52 €	1,05 €	126,00 €
Redevance modernisation	120	0,235 €	28,20 €	0,240 €	28,80 €	0,245 €	29,40 €	0,250 €	30,00 €	0,250 €	30,00 €	0,250 €	30,00 €	0,250 €	30,00 €	0,250 €	30,00 €
TVA	20%		19,28 €		19,69 €		21,02 €		21,56 €		22,13 €		22,80 €		23,20 €		23,40 €
Sous-total assainissement			212,08 €		216,59 €		231,22 €		237,16 €		243,39 €		243,39 €		255,22 €		257,40 €
<b>Total Facture pour 120 m3 (TTC)</b>			<b>491,47 €</b>		<b>499,88 €</b>		<b>506,95 €</b>		<b>508,48 €</b>		<b>508,91 €</b>		<b>510,52 €</b>		<b>509,14 €</b>		<b>517,44 €</b>

# La construction d'une nouvelle station d'épuration

Opération d'un coût global de 1 140 410 € HT

455 564 €



194 820 €



490 026 €



## Recette du mois

Riz sauté à l'ananas et aux crevettes

Pour 2 personnes

Ingrédients :

- 1 ananas (de préférence autre que le victoria trop sucré)
- 12 crevettes moyennes
- 100 g maïs doux en boîte
- 2 carottes
- 400 g riz complet cuit
- 2 oignons blancs nouveaux
- 2 gousses d'ail
- 4 cuillères à soupe de sauce soja
- 2 cuillères à soupe huile de sésame + pour la cuisson
- 1/2 cuillère à café de gingembre moulu
- 1 bouquet de coriandre fraîche
- 1 piment oiseau

Préparation :

1. Dégermez et pressez l'ail. Ciselez les oignons blancs finement. Pelez les carottes et râpez-les grossièrement. Coupez l'ananas en

deux dans la hauteur et récupérez la chair en faisant attention de ne pas percer la peau. Coupez-la en petits dés.

2. Dans un bol, mélangez la sauce soja, l'huile de sésame et le gingembre moulu. Ajoutez le piment oiseau coupé en tout petits dés.

3. Faites revenir les crevettes dans une sauteuse un peu d'huile de sésame jusqu'à ce qu'elles prennent une jolie couleur rosée puis débarrassez et réservez.

4. Mettez l'oignon rouge et l'ail à la place des crevettes et faites dorer 2 minutes. Ajoutez les carottes, l'ananas et le maïs et poursuivez la cuisson 5 minutes.

5. Ajoutez le riz et la sauce, mélangez bien et faites revenir à feu vif pendant 2 minutes. Ajoutez enfin les crevettes.

Notes : Servez le riz frit dans les demi-ananas.



## Inscription sur les listes électorales

Le 26 mai prochain auront lieu les élections européennes. Les personnes désirant participer à ce scrutin et non encore inscrites sur les listes électorales, ont **jusqu'au 31 mars** pour le faire.



## Ces plantes de montagne qui nous font du bien

### Zoom sur la Sauge

« Qui a de la sauge dans le jardin n'a pas besoin de médecin »

Vertus régulatrices du cycle menstruel féminin

Bienfaits au cours de la ménopause

Antiseptique intestinal

Contre les refroidissements

Cueillette :

Feuilles après coupe

des fleurs en amont



## Les Apartés

Les Apartés organisent un stage de théâtre les 8 et 9 mars pour les adolescents de 13 à 18 ans avec la Compagnie Balle perdue qui est en résidence à la scène nationale de Tournefeuille.

Il s'agit d'un workshop : travail de recherche avec des ados pour leur prochaine création « Gora, un selfie au milieu des Sioux » présentée à l'Usine de Tournefeuille le 10 avril 2019.

Pour tous renseignements contacter les Apartés au 07.71.76.47.17.



À la suite de ce stage, les participants auront peut-être la chance de jouer dans le spectacle le 20 avril à l'Usine de Tournefeuille (scène nationale).

Une sortie à l'Usine de Tournefeuille sera organisée le 15 mars pour assister au spectacle « Nous étions debouts et nous ne le savions pas » de la compagnie Agit Théâtre.

Les ados visiteront la scène, les ateliers, le théâtre. Ils pourront échanger avec l'équipe artistique.

## Boxing Club du Salat

### Réunion de boxe éducative assaut à Mazères sur Salat

Samedi 16 Février 2019 de 11 h à 17 h  
à la salle du 1<sup>er</sup> mai

Samedi 16 février 2019, une centaine de boxeurs des clubs de Blagnac Boxing Club, Bagatelle (BTB), de Toulouse (BCT), d'Aureilhan (Poing d'1 pacte 65) et Cologne (ASBLM32) et de Mazères-sur-Salat (Boxing Club du Salat) se sont donnés rendez-vous pour une rencontre pugiliste.

Une quarantaine d'assauts ainsi que 4 combats (test match amateur) ont été organisés.

Nos Boxeurs ont pu une nouvelle fois se mesurer à des redoutables adversaires. Mais cette fois ci ils nous ont prouvé leur dévouement et leur courage car ils ont su résister.

Grâce à ce type de rencontre on a pu déceler de réelle potentialité de nos jeunes avec beaucoup d'engagement et de volonté.

Ainsi nous rappelons l'importance des entraînements et l'assiduité qui doivent être rigueur dans notre sport.

Nous soulignons la présence de beaucoup de parents qui ont fait le déplacement et qui ont pu assister à des assauts de qualité.

En préambule 4 de nos baby boxeurs ont fait une démonstration devant un public fort impressionné par la qualité des rencontres.

Nous remercions l'équipe municipale représentée par M. le Maire qui a fait le déplacement avec son adjoint mais aussi du soutien apporté matériellement tout le long de l'année, notamment le prêt du gymnase.

Sportivement,

Nordine



### Annulation concert gospel

Pour des raisons techniques et d'encadrement propre à l'association « +de vie », le concert de gospel initialement prévu le 16 mars à la salle du 1<sup>er</sup> mai est annulé.

### Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise comme chaque année son assemblée générale avec au programme le bilan de l'année précédente et l'élection du nouveau bureau le :

**samedi 16 mars à 14 h à la Mairie**

Si vous aimez faire la fête, vous investir, si vous aimez le village, si vous êtes motivés, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tous renseignements, contacter Mathilde au 06.14.97.40.74

### MCS Montagne

Sortie raquettes du mois de mars

► samedi 9 mars à 8 h.

Responsables : A. Bagur 06.70.93.02.41 et R. Calvayrac 06.78.19.03.07

► dimanche 10 mars à 8 h.

Responsables : A. Sanhes 06.10.70.16.37 et C. Arauz 06.82.06.77.30

► mercredi 20 mars à 8 h.

Responsables : V. Bonzon 06.82.23.14.31 et C. Saint-Blancat 06.71.59.93.29



### Ouverture de la pêche

Les périodes d'ouverture de la pêche dans le département de la Haute-Garonne pendant l'année 2019 sont fixées ainsi :

En 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole :

Ouverture générale : du 2<sup>ème</sup> samedi de mars au 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre inclus (du 9 mars au 15 septembre 2019 inclus).

Ouverture pour certains lacs de montagne situés à plus de 1 400 m d'altitude et listés ci-dessous :

- dans les lacs de montagne et les ruisseaux en amont du lac d'Oô : du 25 mai au 6 octobre 2019 inclus,

- dans le lac d'Oô : du 4 mai au 6 octobre 2019 inclus.

En 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole :

Ouverture générale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019

Ouvertures spécifiques :

• Truite fario, omble ou saumon de fontaine, omble chevalier : du 9 mars au 15 septembre 2019 inclus.

• Truite arc en ciel :

- sur les cours d'eau ou partie de cours d'eau classés à saumon ou à truite de mer (Garonne, Ariège, Tarn) : du 9 mars au 15 septembre 2019 inclus ;

- sur les autres cours d'eau et plans d'eau du département : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

Heures et pratique :

La pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil, ni plus d'une demi-heure après son coucher. Les lignes doivent être disposées à proximité du pêcheur.

### Un nouveau boulodrome

Le club de pétanque prend possession des lieux pour créer le nouveau boulodrome. Les sociétaires de la Pétanque travaillent d'arrache-pieds pour que le local corresponde à leurs besoins pour la pratique de leur sport favori. Depuis plusieurs semaines, ils sont nombreux à s'activer pour construire un lieu de convivialité et un espace leur permettant de « lancer la boule ». La commune a mis à disposition le bâtiment et les matériaux, les bénévoles effectuent les travaux. Un bel exemple de citoyenneté et d'engagement collectif que nous souhaitons saluer.

Merci au Président Nicolas Arillo et à toute son équipe et bonne saison au MCS Pétanque.



*Le nouveau boulodrome*

## BCM Tennis

### UN BON DEBUT D'ANNEE POUR LES EQUIPES DU BCMT

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis peut être fier de ses différentes équipes. En effet l'équipe hommes remporte le challenge Laffont en finissant invaincu. Félicitation à Pierre Guers-Haumon, Mathieu Norguet, Fabrice Palazzi, Marc Faggionato, Jérémy Courtoux, Denis Matile, Romain Clarence, Joseph Nguyen et Rémi Moussaron. Quant à l'équipe femmes elle a fini 5<sup>ème</sup> de la compétition. Cathy Jourdan, Clara Couderc, Isabelle Brel, Florencia Recio Confenti et Karine Dedieu composaient l'équipe.

En trophée Tribu Caisse d'Epargne, l'équipe 1 13/14 ans Garçons est 1/16 de finaliste division deux après avoir fini second de poule, félicitation à Antoine Greil, Mati Legrix, Ethan Cholin-Blanc et Paul Estoup. Quant à l'équipe 2 13/14 ans Garçons, elle finit 4<sup>ème</sup> de poule, Hugo Chourre, Béryl Flammin, Kévan Hernandez et Alexandre Rey composaient cette équipe.

Courant mars, quatre équipes hommes respectivement en Régional 1B, Régional 2, Régional 5 et Régional 6 et une équipe femmes en Régional 3 défendront les couleurs du BCMT lors du championnat Régional Caisse d'Epargne.

L'ouverture de la salle couverte de Padel (la seule dans le Comminges) à Boussens depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 2018 va permettre la découverte et la pratique de ce sport pour tous.

Quelques dates importantes de la saison. Le tournoi Adulte aura lieu du 20 avril au 4 mai 2019 et le tournoi Jeunes Magic Circuit du 17 au 24 août 2019 avec rassemblements du 17 au 18 Aout 2019.

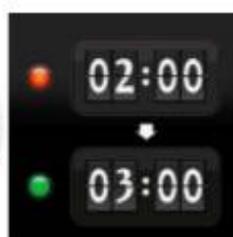
Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



Salle de padel à Boussens

### Changement d'heure

Le passage à l'heure d'été se déroulera dans la nuit du samedi 30 mars au dimanche 31 mars à 2 h du matin. Pensez à avancer vos montres d'une heure.



## Prévention routière : des radars pédagogiques pour sensibiliser les conducteurs

Le syndicat départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) a proposé en 2018, un nouveau service pour les communes de la Haute-Garonne : la mise en place de radars pédagogiques dont le financement est pris en charge à 50 % par le SDEHG.

Le conseil municipal de Mazères-sur-Salat a demandé au SDEHG d'installer deux radars pédagogiques au niveau de l'avenue des Pyrénées et de la Carrière.

Grâce à la participation financière du SDEHG, correspondant à 50 % du coût d'achat et de pose du matériel, la part restant à la charge de la commune est d'environ 1 500 € par radar.

Cet équipement de prévention, implanté en bordure de chaussée, informe les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner et affiche un message d'alerte si la vitesse est supérieure à celle autorisée.

Le radar pédagogique est là pour que les automobilistes prennent conscience que parfois, ils sont en infraction, prennent des risques et représentent un danger pour les usagers du domaine public, piétons, enfants, vélos, motos.

Il est nécessaire de rappeler que le radar pédagogique n'a pas vocation à sanctionner l'utilisateur qui ne respecterait pas la limitation.

En plus d'être un outil de prévention, le radar pédagogique permet de réaliser des statistiques sur la circulation : savoir combien de véhicules sont passés, à quelle vitesse et à quel moment.

Ces précieuses informations permettront d'analyser les comportements et les habitudes de conduite pour mettre en place des actions d'amélioration de la sécurité.

Une première analyse sera faite dans le bulletin du mois d'avril.

## APEAI



### Vacances de février au Centre de loisirs

Le groupe des 5/6 ans a correspondu toute la semaine avec Booba un petit oursin qui n'arrivait pas à grandir. Grâce aux nombreuses missions réalisées par les enfants, Booba a pu devenir grand et fort !

Lors de la première semaine de vacances les enfants accompagnés des animateurs se sont rendus au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse.

Pour tous renseignements et inscriptions contacter l'APEAI 11 rue de la Fontaine Salée 31260 Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.22.59 et inscriptioncentre@gmail.com

## Cérémonies du 19 mars 1962

Les commémorations à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc auront lieu le :

**Mardi 19 mars à 18 h 05  
à la stèle du Pré Commun**

À la fin de la cérémonie, le verre de l'amitié réunira les participants à la Mairie.



## Médiathèque

Les bénévoles de la médiathèque proposent une après-midi jeux de société pour adultes tous les premiers lundis du mois. Rendez-vous le 11 mars de 15 h 30 à 17 h 30.

Tous les troisièmes samedis du mois, lectures, contes, kamishibai pour enfants. Rendez-vous le samedi 23 mars de 10 h 00 à 12 h 00.

Nous vous rappelons que la médiathèque se situe 7 rue des Figuiers (à côté de l'école élémentaire).



## Nouvelles du RPI

### FEVRIER 2019

Nous avons participé à un concours organisé par les amis du verbe de Lafitte Toupière. Nous devions écrire un conte court de 250 caractères sur 6 assiettes en carton. Si notre conte est choisi par les Amis du Verbe, il sera émaillé sur 6 assiettes en porcelaine géantes qui seront exposées dans des lieux publics de la région.

« Il était une fois des enfants qui n'arrivaient pas à vivre ensemble. Ils n'étaient jamais d'accord, voulaient être chef et n'acceptaient pas leurs différences. Tout le monde en était malheureux. Un jour, une bagarre générale éclata. Il y eut des pleurs, des blessures du corps et du cœur. La fée Ghislaine habillée d'une robe en jeux de société apparut dans leur sommeil. Elle leur dit « Cela ne doit plus arriver. Mais pour y parvenir vous devrez passer des épreuves. » Ils se retrouvèrent dans un pays imaginaire. Devant eux trois coffres dans lesquels se trouvait une seule clé ouvrant les différentes salles. Pour obtenir la clé, ils devaient tous être ensemble à l'ouverture du coffre. Chaque fois qu'ils avançaient dans une salle l'autre disparaissait. Dans une deuxième pièce, les attendait un questionnaire puzzle géant. Les questions étaient toutes sur eux : leurs rêves, leur caractère, leur couleur préférée. En cas d'échec ils resteraient enfermés à jamais dans la salle. Dans la pièce numéro 3 les attendait une épreuve de zumba. Ils devaient faire une chorégraphie parfaitement synchronisée. Un « BIP, BIP » les sortit de leur sommeil. C'était l'heure de se réveiller. De retour à l'école, ignorant que ce n'était qu'un rêve, personne ne parla de rien. Désormais à chaque fois qu'il y avait un problème, ils repensaient à leur aventure et essayaient de trouver des solutions.

Vivre ensemble, c'est une épreuve mais ENSEMBLE ON Y ARRIVE TOUJOURS !!!!  
Les CE1 - CE2 de Mazères-sur-Salat



## *Les Nouvelles du RPI*

### *Belles journées de ski pour les élèves de cycle 3*

Les 18 et 19 février, nous sommes allés à la montagne pour faire du ski. Le trajet pour aller à Peyragudes était un peu long. En arrivant, nous avons pique-niqué à côté de la neige devant un beau paysage enneigé. Puis, nous nous sommes équipés, nous avons fait 5 groupes avec les accompagnateurs. Nous avons bien skié et nous nous sommes bien amusés. Nous avons pris le téléski et le télésiège. Et vous savez ? Cela nous a pris 1 h pour descendre la piste du télésiège ! (Evan, Maël, Marina)

Le premier jour, nous sommes montés avec le tapis roulant sur une piste verte très facile. C'était ennuyeux de faire la queue ! Le lendemain, nous avons pris le téléski : c'est facile quand on a l'équilibre ! (Jules)

On est aussi allé à Peyresourdes et pour revenir on a pris la navette : ça secouait beaucoup ! (Axel)

Dans la descente, je suis tombée et j'ai emporté la maîtresse ! On a rigolé ! (Chloé)

Je suis tombée une fois mais ce n'était pas une grosse chute. C'était une très belle journée : la neige était super ! (Léonie)

Quand nous avons fini, nous avons goûté et nous sommes repartis. (Adèle)

Il faisait très beau, la neige était bonne. Au retour, je me suis assis à côté de mon meilleur ami Arthur : on a observé le paysage pendant le trajet. (Marco)



<b>MAIRIE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr et mairie.mazeres.salat@gmail.com Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeres.salat.jimdo.com  Service scolaire : 05.61.97.48.22		
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>	Ouverture : du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h <b>Fermeture le jeudi matin</b>		
<b>MEDIATHEQUE</b>	Lundi et vendredi 15 h - 18 h - 1er et 3ème samedi du mois 10 h - 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT</b>	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94      Services de Soins : 05.61.98.49.35		
<b>GENDARMERIE</b>	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17		
<b>POMPIERS - SAMU</b>	Appel de Secours : 18      Samu : 15		
<b>CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT</b>	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
<b>CENTRE DES IMPOTS</b>	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
<b>ENEDIS</b>	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31		
<b>GRDF</b>	Dépannage gaz : 0 800 473 333		
<b>SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)</b>	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
<b>DECHETTERIE</b>	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 <sup>er</sup> novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
<b>SECURITE SOCIALE</b>	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
<b>C.A.F.</b>	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
<b>M.S.A.</b>	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
<b>SERVICES DE SANTE A MAZERES</b>	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers S.C.P. Kiné Sport Santé  Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 06.25.10.39.68 (Mazères) 05.61.97.54.27 06.17.24.51.12
<b>PHARMACIES DE GARDE</b>	03.03 : Ph Cazelles 10.03 : Ph Castan 17.03 : Ph des Thermes 24.03 : Ph Centrale 31.03 : Ph Tari Caujolle 07.04 : Ph des 3 Tours	Martres Boussens Salies Salies Saint Martory Aurignac	05.61.98.80.13 05.61.90.00.04 05.61.90.56.51 05.61.90.51.24 05.61.90.23.39 05.61.98.90.11
<b>MEDECINS DE GARDE</b>	Pour joindre un médecin composer le <b>15</b> ou le 3966 : • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés		